

consommation de chaque pays indiqué. Aux fins de la comparaison, les pays sont énumérés par ordre alphabétique, par région. Il est à noter que tous les pourcentages ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

21.3.2 Comparaison des prix de détail entre les villes

Comme il a été indiqué à la section précédente, les indices des prix dans les villes régionales donnés au tableau 21.18 servent à mesurer les mouvements des prix à la consommation dans chaque ville et ne peuvent pas être utilisés pour comparer les prix d'une ville à l'autre. C'est au tableau 21.20 qu'on trouvera les indices comparatifs du niveau des prix dans 11 grandes villes canadiennes. Ces indices expriment les prix dans chaque ville sous forme de pourcentage des prix à Winnipeg en mai 1971, fixés à 100 à cette date. Le choix de Winnipeg comme ville de base n'a aucune signification particulière et les indices auraient pu être calculés en fonction de n'importe laquelle des villes observées. Les groupements de marchandises choisis constituent environ les trois quarts du budget du consommateur urbain moyen; on a exclu, pour des raisons techniques, le logement (loué ou acheté), le combustible, l'électricité et l'eau ainsi que les repas dans les restaurants.

Les prix de détail qui ont servi à l'élaboration des indices provenaient surtout des renseignements recueillis dans chaque ville pour le calcul de l'indice des prix à la consommation. La principale exception est les aliments au foyer, les données sur les prix de détail provenant dans ce cas d'une enquête spéciale effectuée en mai 1971. On a obtenu des statistiques comparables d'une ville à l'autre en établissant, dans la mesure du possible, une correspondance entre les prix de marchandises et de services de même qualité et pour des points de vente au détail de même type. Les taxes de vente et d'accise ayant été prises en compte dans le calcul des prix comparés, les variations dans le barème des taxes de vente imposées par les provinces à l'égard d'une vaste gamme de produits non alimentaires peuvent expliquer en grande partie les différences de prix de ces marchandises d'une ville à l'autre.

21.3.3 Dépenses de consommation

Les enquêtes sur les dépenses des familles fournissent des renseignements sur les dépenses de consommation pouvant être rattachées aux caractéristiques des familles telles que la situation géographique, la taille de la famille, le niveau du revenu, etc. En général, le programme d'enquête s'est effectué en deux étapes: la collecte de renseignements détaillés sur les dépenses alimentaires des familles au moyen d'enquêtes mensuelles sous la forme de carnets à remplir pendant toute l'année de référence, et la collecte de renseignements sur l'ensemble des dépenses des familles, le revenu et la variation de l'actif et du passif au moyen d'un relevé récapitulatif annuel. Des sondages permanents à petite échelle ont été instaurés en 1953, et jusqu'en 1968 sept programmes d'enquête ont été réalisés. Pour trois années d'enquête (1959, 1964 et 1967) les relevés mensuels ont été omis et on a donné plus d'ampleur aux enquêtes annuelles récapitulatives afin d'appréhender toutes les familles et tous les individus indépendamment du genre de famille ou du revenu.

L'un des buts principaux de ces enquêtes est de rassembler la matière qui doit permettre d'élaborer, d'étudier et de rectifier les coefficients de pondération des indices des prix à la consommation. Ces dernières années, la demande croissante de statistiques des dépenses provoquée par de nouveaux besoins du gouvernement, du monde des affaires, des organismes de bien-être ainsi que de la recherche universitaire a conduit à la décision d'élargir le programme d'enquête de 1969-70 afin d'établir une enquête nationale de grande envergure, la première depuis 1948-49, portant sur des ménages urbains et ruraux dans les dix provinces: le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été retenus. L'enquête sur les dépenses des familles pour 1971 était destinée à collecter des données sur les dépenses de logement et les achats de biens durables d'usage domestique. Les déclarations provenaient d'un échantillon d'environ 3,600 familles et individus dans huit grandes villes régionales: Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Le tableau 21.21 donne un résumé des dépenses des familles de deux personnes ou plus dans huit villes canadiennes, d'après le revenu familial en 1971.

21.3.4 Indice des prix de gros

Le terme «prix de gros» se rapporte aux opérations effectuées au-dessous du niveau du détail. Il concerne les ventes et achats de matières premières, de produits semi-ouvrés et de produits manufacturés. Les indices des prix de gros sont élaborés de deux manières: selon